

Frais du plan

Frais du plan en 2025

- **Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le Plan** : Aucun
- **Frais sur versements** : 1,5 %
- **Frais de gestion** : (sur actifs gérés) 0,50 %
- **Frais sur arrérage** : (sur prestations servies) 0,50 %
- **Frais de transfert entrant** : Aucun
- **Frais de transfert sortant** : 1 % puis 0 à partir de la 6ème année d'adhésion

Frais et performance de l'actif du PER Médicis en 2023

Performance Brute de l'Actif (A)	Frais de Gestion de l'Actif (B) Dont Frais Rétrocédés (Taux de Rétrocession de Commissions)	Performance Nette de l'Actif (A-B)	Frais de Gestion du Contrat (C)	Frais Totaux (B+C) Dont Frais Rétrocédés (Taux de Rétrocession de Commissions)	Performance Finale (A-B-C)
5,87 %	0,26 % (dont 0,00%)	5,61 %	0,50 %	0,76 % (dont 0,00%)	5,11 %

(A) - Performance de l'actif au cours du dernier exercice clos, brute des frais de gestion, exprimée en pourcentage.

(B) - Frais de gestion prélevés sur l'actif au cours du dernier exercice clos, dont frais rétrocedés, exprimés en pourcentage.

(A-B) - Performance de l'actif au cours du dernier exercice clos, nette des frais de gestion mentionnés au (B), exprimée en pourcentage.

(C) - Frais récurrents prélevés sur le plan d'épargne retraite, exprimés en pourcentage.

(B+C) - Somme des frais de gestion prélevés sur l'actif au cours du dernier exercice clos et des frais récurrents prélevés sur le plan d'épargne retraite, dont frais rétrocedés, exprimés en pourcentage.

(A-B-C) - Performance finale de l'investissement pour le titulaire au cours du dernier exercice clos, nette des frais de gestion et des frais récurrents mentionnés aux (B) et (C), exprimée en pourcentage.

Les frais de gestion de l'actif (0,26%) correspondent à la rémunération des gérants financiers de l'actif du PER Médicis sur l'exercice.

Les frais de gestion du plan (0,50%) correspondent à la rémunération de l'assureur Médicis (0,490%) et à celle de l'ADEPIA l'Association pour la Défense Et la Promotion des Intérêts des Adhérents de Médicis sur l'exercice (0,010%).

Les frais de gestion de l'actif ainsi que les frais de gestion du plan impactent la valorisation de l'actif collectif du régime sur l'exercice.

La performance finale correspond à performance financière des actifs du PER Médicis sur l'exercice, nette des frais de gestion de l'actif et du plan.

Les rétrocessions de commissions au bénéfice de l'assureur Médicis sont nulles.

